

QUELLES PROMESSES POUR NOTRE-DAME DE PARIS ?

Prononcée le 9 juillet dernier, plus d'un an après l'incendie, l'adhésion de l'Elysée au principe d'une restauration du dernier état connu de la cathédrale est, pour les uns, un retour à l'ordre et à la raison ; pour les autres, une faillite : l'abandon de toute idée de transformation, d'adaptation et de transcendance qui accompagne l'histoire, depuis toujours, des monuments. La situation est-elle aussi tranchée ? L'ambivalence de ces positions est au cœur d'un débat qui ne parvient pas à se mettre en place.

Jean-François Cabestan

Au lendemain du sinistre du 15 avril 2019, dans un espace médiatique notablement occupé par les membres du gouvernement, l'annonce par le président de la République d'une reconstruction de Notre-Dame de Paris en cinq ans s'est assortie de celle du principe d'une consultation internationale. L'Elysée et Matignon n'imaginaient sans doute pas combien le terrain était miné et qu'il n'y aurait guère d'autre solution, le moment venu, que de battre en retraite. Si le délai de cinq ans est manifestement maintenu pour la forme, le projet d'appel à idées pour la reconstruction de la flèche est définitivement enterré. La décision d'Emmanuel Macron du 9 juillet dernier signe a priori l'abandon de l'idée d'un renouveau pour la cathédrale. Que peut-il naître de cette précipitation ?

Frénésie décisionnelle

Il est apparu aux yeux de beaucoup que, selon la formule de Michel Guerrin, « le temps du politique et celui du patrimoine ne sont pas les mêmes »⁽¹⁾. A Gênes, la construction en moins de deux ans d'un nouveau viaduc, en remplacement du pont Morandi effondré sur un tiers de sa longueur en août 2018, donne un effet cruel de l'urgence de l'intervention. Pièce essentielle du réseau de desserte local et national, cet ouvrage – et tout ce qu'il subsistait de l'une des gloires de l'ingénierie italienne de l'après-guerre et de l'imaginaire de la ville – a disparu au profit d'un projet unitaire. Une convergence entre la nécessité de remplacer ce pont au plus vite et l'autorité incontestée d'un maître d'œuvre génois, Renzo Piano, a eu raison de tout ce qu'on aurait pu conserver de l'ouvrage sinistré. A Notre-Dame, pour des raisons que ne justifie aucunement l'urgence de rétablir un lieu de culte et des activités qui peuvent trouver abri ailleurs, on n'en est pas moins tombé dans le travers d'une frénésie de reconstruction, décrétée par le seul président de la République. Pourtant, la lenteur des processus est inhérente à ce type d'intervention : plus de cent ans pour la cathédrale de Reims (1914-2016), plus

de quarante ans pour celle de Nantes (1972-2013). Dans un cas comme dans l'autre, une structure de béton a pris la place des anciennes charpentes de chêne carbonisées. A Chartres, Saint-Denis ou Metz, celles-ci ont été remplacées par des fermes métalliques. Les reconstructions de Reims et Saint-Denis se sont de longue date attiré les suffrages des spécialistes, la première pour l'application ingénieuse des principes de la charpente à la Philibert de L'Orme (arch. Henri Deneux), la seconde pour la légèreté arachnéenne de sa structure (arch. François Debret). Une adéquation au problème posé qui tenait compte des avancées techniques et des circonstances, les progrès de la construction métallique dans un cas, la pénurie de bois dans l'autre. Toutes époques confondues, il est peu d'édifices sinistrés dont la reconstruction n'ait pas donné lieu à une redistribution des cartes, au moins sur un plan technique, mais aussi très souvent sur le plan architectural. Parfois aucun sinistre ne venait justifier l'intervention. A Rome, Jules II et Bramante ont sacrifié au début du XVI^e siècle la vénérable basilique qu'on devait à Constantin pour des motifs politiques et idéologiques. Il s'est ensuivi un chantier étalé sur plusieurs siècles.

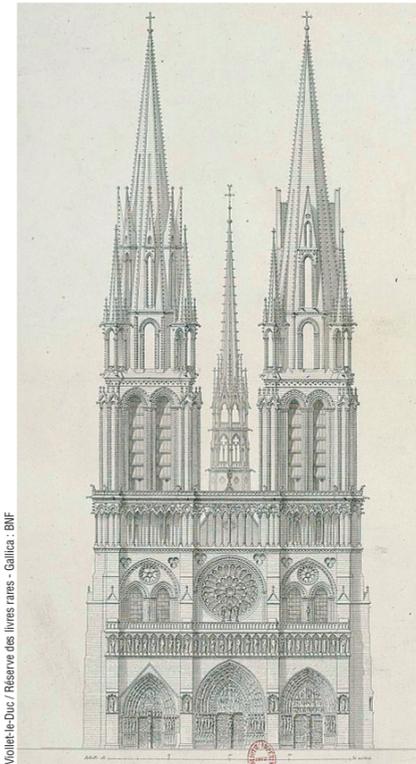
Viollet-le-Duc à l'œuvre

L'intervention de Viollet-le-Duc à Notre-Dame – menée d'abord en collaboration avec Lassus – se situe à mi-chemin entre ces différentes attitudes. Si la cathédrale, malmenée depuis la période révolutionnaire, nécessitait d'importantes réparations, rien n'exigeait le projet de mise en valeur du monument adopté en cours de route. Presque imperceptibles pour le profane – tels le rétablissement de l'élévation à quatre niveaux au voisinage de la croisée du transept ou la rotation d'un demi-pétale de la rose sud –, ces ajustements se sont accompagnés d'une ambition beaucoup plus visible : assujettir toutes les parties de l'édifice à un mouvement ascensionnel, dont la cathédrale idéale du *Dictionnaire raisonné* offre un inventaire éloquent et complet⁽²⁾. Viollet-le-Duc et Lassus se sont ainsi attaqués

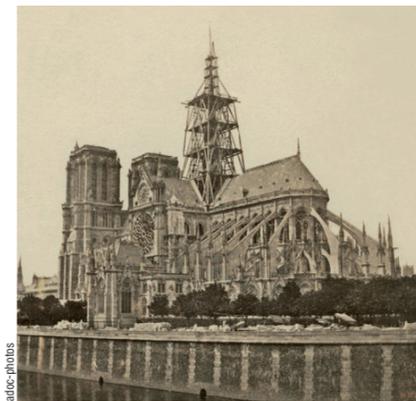
aux culées des arcs-boutants, dont l'élégissement au pourtour du chœur et l'ornementation par l'ajout de tabernacles en amortissement de celles de la nef, participent de cet éloge d'une verticalité réinventée. Mais l'élément spectaculaire est la flèche de charpente de la croisée, qui devait contribuer à une redéfinition de la silhouette de Notre-Dame. Selon le dessin publié par Viollet-le-Duc dans *Les Entretiens*, cette flèche n'était que l'une des composantes d'une intervention autrement plus ambitieuse, le couronnement de chacune des deux tours du massif occidental de deux flèches minérales. Conçu au même moment que la façade de Saint-Denis, ce projet trahit chez Viollet-le-Duc l'intention de ne pas s'en tenir à une simple réparation de l'édifice endommagé. Antérieures et habitées d'un souffle créateur, les flèches de Lassus à la Sainte-Chapelle et plus encore celle d'Alavoine à Rouen – conçue en fonte moulée – avaient connu un succès d'estime. La tendance à la reprise des chantiers du Moyen-Age devait se confirmer au cours du XIX^e siècle. Même s'ils diffèrent notablement, les chantiers des cathédrales de Cologne et de Florence sont l'indice d'un interventionnisme nouveau sur les structures du passé, habitée d'un désir d'augmentation d'une réalité dont on estime qu'elle se prête à l'interprétation, à l'emphase et à l'amélioration. En dépit de quelques voix contraires, réfractaires par principe à tout apport du XIX^e siècle, le hérissé de Notre-Dame et la réinsertion de sa silhouette dans un imaginaire gothico-troubadour s'est durablement attiré les suffrages du public. Mais le chantier n'a finalement pas été porté à son terme et les deux tours attendent encore leur couronnement.

La question du programme

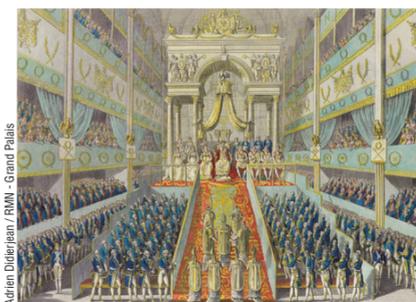
Sans doute la limitation de l'ambition de renouvellement de l'édifice sinistré, ramené à la question de la construction et de l'écriture de sa flèche disparue, relève-t-elle d'une conception esthétisante et iconique du patrimoine bâti. C'est pourtant une perspective à laquelle un Fuksas ou un Foster,



Etat projeté du massif occidental de Notre-Dame, publié dans *Entretiens sur l'architecture* (Viollet-le-Duc, 1863).



Reconstruction de la flèche et sobriété de l'échafaudage (1863).



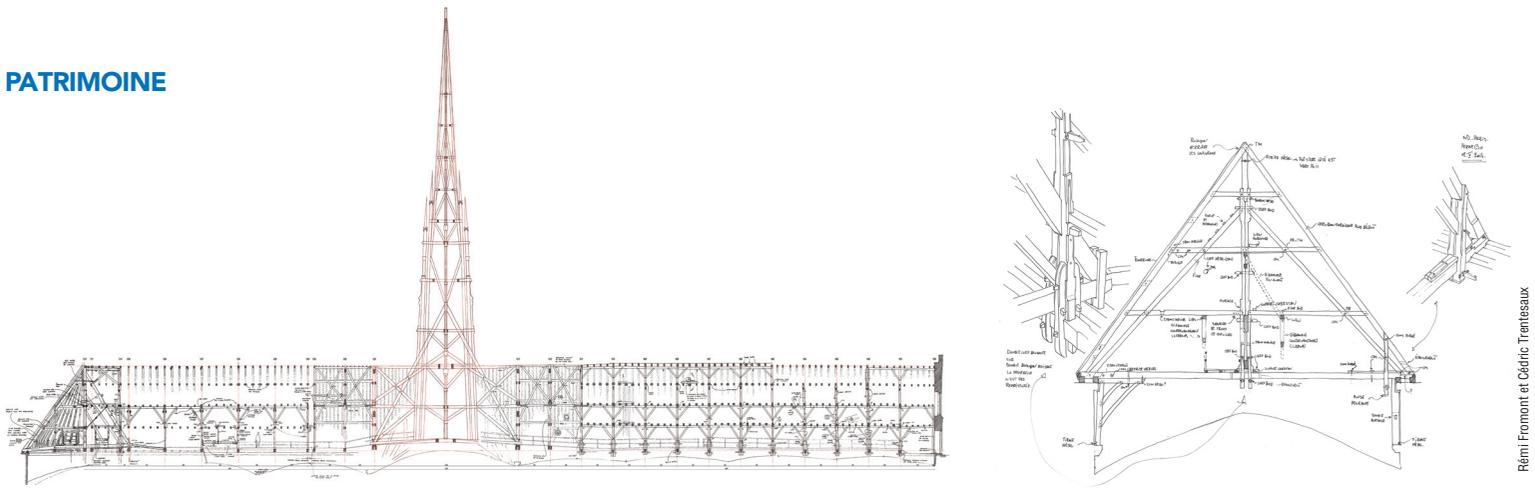
Sacre de Napoléon I^{er} et occupation festive de la nef (1804).

par exemple, ont souscrit. Reconstruire la cathédrale de Paris en ce début du XXI^e siècle n'a pourtant pas le sens que ce type d'intervention aurait pu revêtir sous l'Ancien Régime, voire sous Napoléon III. Le contexte topographique, urbain, social et religieux ne correspond plus à ce pour quoi l'édifice a été conçu et entretenu vaillamment au cours des siècles. De même, le programme n'est plus le même, et on peut s'étonner que cette question embarrassante mais cruciale n'ait été posée que par quelques-uns⁽³⁾. A l'instar de l'acropole d'Athènes ou de la basilique Saint-Pierre de Rome, la cathédrale de Paris est désormais prise dans un réseau international de pratiques qui tiennent bien davantage de la disponibilité de billets low cost que de l'utilisation du missel. D'aucuns ont évoqué l'éventualité de la reconversion d'un édifice saturé d'œuvres d'art en musée⁽⁴⁾. Encombrées de chaises depuis le XIX^e siècle, les nefs de Notre-Dame ne se prêtent guère à la polyvalence d'usage qui était de règle naguère dans ce type d'édifice. Le recul des pratiques religieuses, la fermeture et la destruction d'églises déplorées par l'Observatoire du patrimoine religieux (OPS) dans toute la France et l'essor impitoyable de l'afflux touristique pourraient inspirer une redéfinition de la vocation de l'édifice. Même mal posé dans son énoncé, le principe d'une consultation dont il fallait élargir les enjeux aurait pu suggérer une intervention fondée pas seulement sur la charpente du bâtiment, mais sur une appréciation plus globale de la cathédrale dans le contexte matériel et immatériel qui fait la valeur du monument. On peut aujourd'hui douter qu'une restauration, aussi complexe qu'elle se présente, soit à la hauteur du problème posé par le sinistre.

A qui confier la restauration ?

On se souvient des réserves de l'Elysée vis-à-vis de l'administration et du milieu des architectes en chef des Monuments historiques, de l'adoption de la loi Notre-Dame (29/07/19), de la création de l'établissement public et de la nomination du général Georgelin. Le tollé qu'ont suscité ces mesures parmi les spécialistes de tous bords a incité la Compagnie des architectes en chef des Monuments historiques à s'organiser. La sécurisation de l'édifice n'avait pas été menée à son terme que se posait la question de l'identité du maître d'œuvre

à qui confier le projet de restauration. Enfant du sérail reçu au concours des « en chef » en 1997, chargé depuis 2013 de la cathédrale et d'un important programme de restauration de l'édifice en très mauvais état, Philippe Villeneuve, personnage peu accessible, était inconnu. Une stratégie de communication inédite s'est alors mise en place à l'approche de la décision qu'il fallait prendre, en pleine crise de Covid-19. La création d'un site internet, des prises de parole sur les ondes, des vidéos, des documentaires à caractère populiste et propagandiste ont occupé l'espace médiatique ces derniers mois, tendant à démontrer que Villeneuve, épaulé des compétences de plusieurs confrères, était l'homme de la situation. Grand connaisseur de Notre-Dame, il ne s'est guère fait remarquer jusqu'ici par des prises de position révolutionnaires. Le rétablissement qu'il a récemment mené à bien des jardins de Chambord ne s'est pas attiré que des suffrages. Si le nom de son confrère Frédéric Didier a été un temps chuchoté, Villeneuve n'en a pas moins paru le plus légitime des membres de la Compagnie pour assumer le rôle de porte-flambeau. Synthèse d'enquêtes, de collectes de documents, d'expertises, de diagnostics et de devis d'entreprise, le rapport qu'il a présenté à l'Elysée aura pesé de tout son poids – 3000 pages, même si on quantifie généralement ce genre d'étude au kilo – dans la balance décisionnelle. Ainsi a été vendu le principe d'une restitution de l'édifice disparu et de sa restauration « à l'identique ». Villeneuve a été confirmé dans ses fonctions et les entreprises impliquées de près ou de loin dans le sinistre, toutes reconduites, à l'étonnement de certains. Une poignée de main historique entre l'architecte et le général Georgelin a scellé la pacification des relations entre l'établissement public et le ministère. Selon un usage ancré dans les milieux du patrimoine et de l'ancien service des monuments historiques, Notre-Dame se trouvait ainsi placée sous le signe de la restauration plutôt que sous celui de l'intervention architecturale. S'il est un concept qui accepte des interprétations divergentes, c'est bien celui de « restauration à l'identique ». Cette action recouvre des opérations extrêmement variées, liées à la diversité des critères d'appréciation et de différenciation de l'original de la copie. La relecture de la charte de



A gauche, coupe longitudinale du grand vaisseau dans l'axe du faitage en regardant vers le sud. A droite, coupe transversale du chevron-maître n° 10 du chœur. Relevé des charpentes de Notre-Dame de Paris, 2014-2015, Rémi Fromont et Cédric Trentesaux.

Rémi Fromont et Cédric Trentesaux

Venise de 1964, invoquée en pareil cas, justifie invariablement le parti que l'on décide de promouvoir. La réalisation et la pose des 28 cintres en mélèze propres à soulager les arcs-boutants avaient, peu après le sinistre, donné une idée de l'état d'esprit qui anime globalement l'équipe alors aux commandes de la consolidation. Aux engins de levage et aux boulons près, ils s'inscrivent dans la tradition de savoir-faire ancestraux toujours enseignés à l'école de Chaillot, et assimilent la physionomie de la confortation en cours à l'image – rassurante pour certains, anachronique pour d'autres – d'un chantier de restauration MH. Au vu de la complexité de la mise en œuvre de ces cintres – d'un poids tel qu'il a fallu conforter tous les ouvrages les supportant –, on peut se demander si celle-ci n'est pas d'un autre temps.

Course à l'exactitude

L'endogamie du milieu et le réseau d'alliances entretenu avec la filière bois expliquent que les représentants des autres filières aient renoncé à s'avancer dans un domaine réservé, sinon verrouillé. Arguant d'expériences passées dans les monuments historiques – le parlement de Rennes, les combles des Bernardins à Paris – et s'appuyant sur la bonne tenue à l'incendie de l'échafaudage métallique de la croisée, certains métalliers ont néanmoins avancé leurs pions. A l'heure où les bétons de fibre offrent des qualités mécaniques et des facilités de mise en œuvre liées à leur très grande légèreté, ne pouvait-on pas également envisager ce type de solution ? En dépit de la légitimité de ces techniques, appliquées au cas d'édifices du passé, la mise en concurrence des filières n'a pas eu lieu. Parmi les experts internationaux, l'architecte italien Carlo Blasi, qui a fait état d'exemples de combles restitués à l'aide de techniques de pointe, n'a pas été entendu⁽⁵⁾. Le passéisme dont témoignent les opérations de confortation des structures ne fait que préfigurer l'esprit de la recomposition de la future charpente.

Sans grande surprise, le parti défendu par Villeneuve et son équipe pour le rétablissement du comble consiste donc à reproduire l'intégralité de ce qui existait avant l'incendie, flèche comprise, et le tout en bois. Le plus étonnant est que les trois grands types de charpente, très précisément connus par des relevés à la fois graphiques (arch. Fromont et Trentesaux) et numériques, seront restitués avec leurs stratifications, ajouts, consolidations, altérations et déformations, selon les techniques traditionnelles proscrivant notamment le bois de sciage. Dans cette course à l'exactitude qui se prépare, on peine à croire que la restitution de certains assemblages disparus dans les flammes ne donnera pas lieu à quelques simplifications ou hypothèses. Dans une perspective où la foi dans la valeur du travail des Anciens devient lénifiante et confine au manque d'invention, on n'en prévoit pas moins du sur-mesure. La restitution de « la forêt » laisse pantois à pareille échelle, dans un pays où l'utilisation parcimonieuse de la matière mise en œuvre au regard de l'effet obtenu – de Delorme à Freyssinet – est une spécificité, reconnue aux quatre coins du globe. C'est se ranger à un parti que l'architecte en chef émérite Benjamin Mouton, chargé de l'édifice de 2000 à 2013, déclarait pourtant « peu souhaitable et quasiment impossible »⁽⁶⁾ au lendemain de l'incendie. Au moment où s'achève la dépose de l'orgue et de son buffet, le débat porte sur les modalités du phasage de la reconstruction, par strates horizontales superposées, ou par segments successifs de combles, du chœur jusqu'aux premières travées de la nef.

Le monument dans la ville

En un temps où la vocation et la signification de l'île de la Cité connaissent un flottement, il n'est pas certain que la stabilisation du chantier de Notre-Dame dans le seul giron de l'ancien service des monuments historiques soit la meilleure des options. Elle

témoigne de ce partage, ici caricatural, entre deux actions – la restauration et l'intervention architecturale et urbaine – qu'il aurait été préférable de réunir. Sur ce point, la position de plusieurs ténors de l'architecture française pour une restitution de l'état avant l'incendie ne peut guère s'expliquer que par une stratégie de positionnement pour la phase d'après. D'importantes réalisations ont montré tout le parti qu'on pouvait attendre à Paris de l'abandon de cette forme « d'haussmannitude » qui persiste à considérer le monument en dehors de son contexte. Si au centre Pompidou, Piano et Rogers ont eu la chance de programmer l'un et l'autre en une formulation unique, on peut se demander ce qu'il serait advenu si Pei s'était trouvé contraint de composer son Louvre à partir d'un palais préalablement restauré. C'est pourtant ce qui est en passe de se produire à Notre-Dame, où le supplément d'architecture et de modernité admis par les décideurs est cantonné à s'exprimer dans les périphéries du monument, en se partageant les miettes de la manne financière actuellement disponible. La maire de Paris, Anne Hidalgo, a pris la mesure de cette situation en fléchissant rétrospectivement à cet usage les 50 millions d'euros promis par la ville. Au regard de l'histoire urbaine de la capitale, la précipitation dans laquelle est pensée la restauration de Notre-Dame répond à des enjeux dont on se rend déjà compte qu'ils sont dérisoires.

1. Titre de l'article paru dans *Le Monde*, 3 mai 2019.
2. Article « Restauration » du *Dictionnaire raisonné*.
3. Dont Patrick Bouchain et Christophe Catsaros.
4. Tel Michel Pastoureau en avril 2020 dans *La Croix*.
5. Menée par ce praticien, la restauration de la cathédrale de Mirandola (Italie) fait état d'une voie alternative à la restitution *stricto sensu* des ouvrages disparus.
6. « La reconstruction de Notre-Dame de Paris sera un exercice d'humilité et de culture », *Le Monde*, 17 avril 2019.

Cet article fait suite à celui publié dans le n°281 d'octobre 2019 : « Notre-Dame de Paris : un incendie fécond pour l'île de la Cité ? »

Depuis sa réouverture le 9 septembre, la crypte archéologique de l'île de la Cité présente l'exposition « Notre-Dame de Paris, de Victor Hugo à Eugène Viollet-le-Duc ».